



— Il n'y a pas que Mandrin à redouter.



Sans se déconcerter, celui qui en l'absence de l'abbé commandataire portait le titre d'abbé et en exerçait le pouvoir s'inclina en signe d'acquiescement et demanda au capitaine combien il fallait de couverts :

— Cent cinquante, mon révérend, répondit Mandrin.

L'abbé (nous le désignerons désormais par ce titre) manda les cuisiniers et sommeliers, et leur dit brièvement :

— Mes pères, il faut servir, sans retard, un dîner de cent cinquante couverts. Combien de temps exigez-vous ?

— Une demi-heure, mon révérend père, répondit le père cuisinier.

— Très bien. En attendant, ces messieurs les francs-sauniers accepteront quelques rafraîchissements.

Mandrin était ébloui.

Quelles immenses ressources donnait à supposer un service aussi rapide !...

Il fit signe à Fleuret :

— Les hommes entreront au réfectoire, lui dit-il, et y prendront place dix par dix et dans le plus grand ordre. Je recommande la discipline la plus sévère.

Puis s'adressant à l'abbé :

— Mon révérend, je vous suis.

Le réfectoire, immense salle gothique, était un chef-d'œuvre de l'architecture du XIII<sup>e</sup> siècle, auquel d'âge en âge les beaux-arts avaient apporté le tribut de leurs progrès : vitrages peints, boiseries sculptées, céramique, offraient des chefs-d'œuvre de trois siècles d'art. Mandrin était peu connaisseur (on n'est pas parfait ou universel), néanmoins il sut apprécier le luxe et le confort de cette admirable salle. Qu'eût-il éprouvé si les moines avaient eu l'imprudence de charger leurs tables de leur argenterie?... Mais celle-ci fut remplacée par un service d'étain et de faïence qui aujourd'hui ferait la gloire de plus d'un musée.

Des liqueurs apéritives dont les moines auvergnats ont emporté avec eux le secret chatouillèrent de leur feu et de leur délicat parfum le palais grossier des bandits, et commencèrent l'initiation de ces sauvages aux plaisirs de la vie civilisée; puis des buires colossales s'alignèrent sur la neige des nappes, pleines de vins d'Auvergne et surtout du Rhône : Tavel, Roquemaure, Saint-Peray,



l'Ermitage. En même temps les hors-d'œuvre apparaissaient, éclaireurs provocants destinés à donner le temps d'entrer en ligne aux morceaux de résistance.

Là tout homme digne de manier une fourchette fut déjà à même d'admirer la science des bons pères dans les productions si diverses de leurs conserves, de leurs primeurs.

Puis, lorsque l'appétit se fut aiguisé, apparurent les jambons en gelée, dont la tranche blanche et rose semblait refléter la santé des bons pères, les buissons d'écrevisses, les carpes au bleu et les truites monstrueuses des étangs aux couleurs mi-parties d'argent et d'acier, couchées dans des plats d'étain garnis de plantes vertes.

Toutes ces belles choses ne firent qu'apparaître et, par la brièveté de leur durée, rappelèrent le mot du poète :

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

**Le plus grand silence jusque-là régna dans la salle du festin.**

Les mets fumants, portés par des bras robustes, vinrent à leur tour soutenir une des renommées impérissables de la Chaise-Dieu. Ce bienheureux domaine possédait, en effet, les meilleurs pâturages d'Auvergne. Le bétail élevé sur ses hauts plateaux est de chair exquise.

Aussi, carrés de veau garnis de champignons, gigots, épaules de mouton provoquèrent des murmures de gourmandise satisfaite qui, sans les chut! des lieutenants, se fussent changés en cris d'enthousiasme.

Mandrin fut fier de la discipline de ses hommes, et ne put s'empêcher d'en faire l'éloge :

— Je rends justice à vos sommeliers, mon révérend père, dit-il à l'abbé; ils ne laissent pas nos verres vides; mais avouez que la discipline de ma troupe n'en est que plus admirable.

— En vérité, répondit l'abbé; mais pouvez-vous répondre d'eux longtemps encore? Le vin du Rhône provoque chez nous des ardeurs impétueuses comme les flots qui baignent leurs coteaux.

L'abbé se ménageait en prévision de la tempête qui pouvait éclater d'un moment à l'autre du côté des bandits. Il se demandait que faire et s'il ne devait pas, au risque d'un tumulte affreux, essayer de les rouler sous la table.



Et comment devait-il traiter Mandrin ?

Le capitaine portait le vin à merveille. Il savait boire sans se griser ; l'abbé l'observait et cherchait son côté faible.

Avait-il le vin gai ou triste ? colère ou sentimental ? Avec quel homme aurait-il à parler affaires entre la poire et le fromage, qui ne pouvaient tarder longtemps à faire leur apparition ? Selon que l'ivresse jeterait sur l'esprit du bandit des images sombres ou roses, il serait plus ou moins bien traité par lui.

Il l'eût donc souhaité gai et sentimental.

— Capitaine, dit-il, je crois que c'est à table que l'on fait le mieux connaissance. Je vois avec plaisir que les francs-sauniers ne sont pas intraitables.

— Et moi de même, révérend père, je vois comment la religion, en vous donnant la paix de l'âme, contribue à la santé du corps. Les moines de la Chaise-Dieu me paraissent de bons vivants. A votre santé, mon père !

— Capitaine, à votre santé !...

— Au dessert, après un bon repas, le cœur s'ouvre volontiers et le choc des verres établit la bonne harmonie entre les convives. Je veux que mes hommes boivent à la prospérité de l'abbaye, et je demande en revanche que vos bons religieux vident leurs verres aux succès des francs-sauniers.

— Accepté ! répondit l'abbé.

Les toasts s'échangèrent.

Et les moines, déliés par ce fait de leur tempérance habituelle, rivalisèrent bientôt de gaieté avec les contrebandiers.

Mandrin avait fait les mêmes réflexions que l'abbé, tout en observant le plaisir que les extras de vin et de liqueurs faisaient aux moines et l'ivresse qui commençait à s'emparer d'eux. Une sorte de duel bachique s'entama. L'abbé, qui jusqu'alors s'était ménagé dut rendre raison à Mandrin, et le dessert tourna à l'orgie. Les convives quittèrent leurs places ; les religieux se mêlèrent aux bandits ; les propos les plus hardis, les refrains obscènes éclatèrent aux quatre coins du réfectoire. L'abbé étourdi par les fumées alcooliques, cloué sur son siège, semblait dormir debout. Mandrin versant un flacon de Montpellier dans une buire de vin rouge s'écriait :

— Par toi, je vaincrai !

Fleuret et Perrinet avaient de lui le mot d'ordre, bientôt com-



muniqué à tous les bandits. La plupart de ces derniers avaient eu assez d'empire sur eux-mêmes pour ne pas achever de s'enivrer et exécuter les ordres du capitaine.

Lorsqu'enfin l'ivresse fut générale parmi les frocards, Mandrin s'écria d'une voix tonnante :

— Révérend abbé ! il est temps de dire le *benedicite*.

L'abbé se souleva lourdement, prêt à prononcer une prière qui en ce moment eût été un sacrilège, quand Mandrin, jetant aux siens un regard d'intelligence, reprit d'un ton menaçant :

— Bénissez votre troupeau, révérend père, et recommandez votre âme à Dieu, car vous allez mourir.

En même temps, tirant un pistolet de sa ceinture, il le déchargea en l'air.

Une panique s'empara des moines, qui, trébuchant les uns sur les autres, affolés, burlesques, se précipitèrent vers les portes au milieu des vociférations, des éclats de rire et d'une fusillade offensive.

— Allons, dit Mandrin à ses lieutenants, la farce est jouée. Nous n'avons plus rien à demander à l'abbé, qui vient de se cacher sous la table ; nous n'avons plus qu'à prendre.

Un domestique qui n'était que gris consentit à servir de guide au capitaine et, sur son ordre, les conduisit dans l'appartement de l'abbé. Quelques contrebandiers encore solides sur leurs jambes apprêtèrent des sacs, des caisses, et procédèrent à l'emballage de tout ce qu'il plut à leur chef d'emporter.

Rien ne fut négligé dans ce pillage.

Un sommelier fut prié de remplir les outres des voyageurs et un palefrenier de donner l'avoine aux chevaux, tandis que, conduits à la chambre dite du trésor, Mandrin et ses officiers emportaient des sacs d'or tout prêts à être expédiés à l'abbé commandataire à Paris.

Ce butin précieux, rangé dans les paniers de plusieurs mulets, fut confié à la garde de l'élite de la bande, puis Mandrin fit donner le signal du départ.



## XI

## BRIOUDE

De la Chaise-Dieu la bande se dirigea vers Brioude. Elle arriva devant cette petite ville le lendemain vers le soir. Des fortifications en ruines ne pouvaient arrêter Mandrin, et on ne lui opposa aucune résistance. Il fit occuper la grande place par le gros de sa troupe, et fit sommer les receveurs de la gabelle et de la ferme du tabac d'avoir à lui payer sur-le-champ la somme de dix mille livres contre quelques sacs de sel et de tabac, et un reçu signé de sa main.

Les receveurs, abandonnés par les habitants, s'exécutèrent sans retard.

Ils tremblaient d'être emmenés prisonniers. Mais, malgré l'heure avancée, Mandrin ne séjourna point à Brioude. Il ne dormait pas en sûreté dans une ville, et préférait les chaumières ou les ombres de la campagne, où ses ennemis étaient moins nombreux et ne pouvaient le surprendre.

Après avoir fait prendre à ses hommes et à ses chevaux un repos nécessaire, il se remit en route dans la direction de Saint-Féréol, traversa cette commune et gagna un bois des environs.

Là il mit ses chevaux au piquet et alluma ses feux de bivouac.

La bande ne dormit que d'un œil. Une pensée préoccupait tous les esprits :

— Ne nous reviendra-t-il rien de ces sacs d'or de la Chaise-Dieu et des dix mille livres de Brioude?

Mais Mandrin se plaisait aux surprises et aux coups de théâtre. Le lendemain, quand les oiseaux forestiers sonnèrent la diane au camp endormi, le capitaine fit ranger ses hommes en demi-cercle devant lui, au milieu de la clairière qu'il avait choisie, et leur dit :

« Mes amis !

« Après tant de travaux glorieux, il est temps de prendre un peu de repos.

« La journée qui commence promet d'être magnifique ; elle sera



tout entière consacrée à des réjouissances innocentes et champêtres.

« Tout d'abord, pour vous mettre le cœur en joie, mon frère Claude, notre trésorier, va procéder à une distribution de rouleaux d'or de trente louis pour les brigadiers, vingt-cinq pour les anciens de Roquairol et vingt pour les nouveaux enrôlés sous la bannière de la liberté du commerce. »

A ces mots, d'unanimes bravos éclatèrent dans l'assistance. — Le capitaine reprit :

« Dès que vos ceintures seront garnies vous songerez à votre estomac ; les dernières outres de la Chaise-Dieu seront vidées. Après avoir bu à la prospérité de nos entreprises et à la mort des gabelous, ceux d'entre vous qui voudront faire un tour de promenade se rendront avec moi au village voisin pour y commander les provisions de bouche qui nous sont nécessaires.

« J'ai dit. »

De nouveaux applaudissements retentirent et une heure après une vingtaine de contrebandiers à cheval, le fusil en bandoulière, les pistolets et le couteau à la ceinture, descendirent vers le village voisin.

Mandrin s'avavançait seul à leur tête.

On juge de l'effroi des malheureux paysans à la vue de cette cavalerie.

En un clin d'œil tout le monde rentra chez soi et ferma porte et volets. Mais le capitaine ne se laissa point rebuter par la froideur de cet accueil. Il se rendit chez le bailli.

— Monsieur le bailli, lui dit-il, veuillez me pardonner d'avoir traversé hier soir votre charmant village sans vous avoir présenté mes hommages... Je ne vous suis pas tout à fait inconnu sans doute ?

« Je suis le capitaine Mandrin. Campé sur le territoire de votre commune avec cent cinquante braves, je viens vous prier de nous faire l'honneur d'accepter à déjeuner avec nous.

— Monsieur le capitaine, répondit le bailli tremblant, je vous prierai de m'excuser de ne pas accepter votre gracieuse invitation ; l'état de ma santé ne me le permet pas.

— Eh bien, si vous ne pouvez prendre part à notre festin, vous nous honorez de votre présence.

— Comme bailli, répliqua l'imprudent, je pourrais aussi me compromettre.



-- Ah! qu'à cela ne tienne, cher monsieur! Nous allons lever la difficulté en vous faisant une apparente violence.

Sur ces mots il appela deux de ses hommes restés à la porte et leur dit :

— Liez les mains à monsieur le bailli avec une longue corde que vous puissiez tenir.

— Comment, monsieur! se récria le magistrat effrayé

— Mais avec douceur et respect, ajouta ironiquement Mandrin.

« Ce que j'en fais, monsieur le bailli, est afin de vous permettre de déjeuner avec nous sans vous compromettre, et de nous rendre quelques petits services en ayant l'air d'y être contraint. Cette corde est une ficelle politique.

Le bailli n'avait pas l'air très convaincu.

— Ayez donc la bonté, monsieur, reprit Mandrin, de faire demander le tambour du village; j'ai des ordres à lui donner. Faites venir aussi le sonneur de l'église.

Le bailli appela sa servante et la chargea de la commission en lui recommandant la discrétion et la promptitude.

Elle revint peu de temps après avec le garçon chargé de proclamer dans le village les décisions de l'autorité. Il s'était muni non d'un tambour, mais d'une pelle et d'une clef.

Mandrin lui dicta ses volontés :

— Mon garçon, lui dit-il, tu vas annoncer qu'au nom de monsieur le bailli, tout homme valide de vingt à quarante ans doit se rendre dans le délai d'un quart d'heure sur la place de l'église, sous peine d'être puni par le capitaine Mandrin. — Va.

L'« appariteur » — je crois que c'est ainsi que l'on nomme ce fonctionnaire à la pelle et à la clef — s'empressa d'obéir après avoir jeté à l'infortuné bailli un regard mêlé d'effroi et de compassion.

Le sonneur apparut à son tour.

— Tu es le sonneur, toi?

-- Oui, monsieur.

— M. le bailli t'ordonne d'aller sonner *en fête*.

— Mais c'est que M. le curé...

— C'est entendu avec lui, répliqua le capitaine. Obéis ou je te ferai caresser les côtes.

Bientôt, au joyeux carillon des cloches, tous les habitants s'ache-



# LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN



LE CAPITAINE

# MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

*Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.*

*Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.*

*C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.*

*Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.*

*Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.*

*Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!*

*A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.*

*Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!*

*Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.*

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

<b>5 centimes</b> LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	<b>25 centimes</b> LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.